



Paysages
de France

Commune, le (date)

Madame, Monsieur
Adresse

Association indépendante des
pouvoirs économique et
politique

Agréée dans le cadre national
au titre du code de
l'environnement

SIRET 408 613 859 00029

Comité d'honneur :
Arcabas,
artiste-peintre
Gilbert Durand t,
philosophe
Fabrice Eulry,
musicien de jazz
Alain Finkelkraut,
philosophe
Albert Jacquard t,
généticien
Louédin,
artiste-peintre
Michel Maffesoli,
sociologue
Edgar Morin,
sociologue
Hubert Reeves,
astrophysicien

Objet : municipales 2014. Questionnaire aux candidats

Madame, Monsieur,

« L'effet dévastateur »* que peuvent avoir les panneaux et enseignes publicitaires sur la qualité de vie des citoyens ainsi que sur l'image d'une commune, d'une région ou d'un pays tout entier est, hélas, bien connu. C'est d'ailleurs pour cette raison que les textes législatifs et réglementaires applicables en la matière figurent dans le Livre V du code de l'environnement, lequel traite de la « *prévention des pollutions, des risques et des nuisances* ».

Or les outils permettant de remédier à cette situation existent.

- D'une part, une action en faveur du respect de la réglementation en vigueur permet de réduire – parfois dans des proportions très importantes – cette pollution**.
- D'autre part les communes ou les EPCI compétents en matière d'urbanisme peuvent mettre en place un règlement local de publicité permettant d'aller beaucoup plus loin et, notamment, de mieux encadrer ou d'interdire les dispositifs les plus agressifs**.

C'est pourquoi nous vous remercions de renseigner le questionnaire ci-joint et de nous le renvoyer par courrier postal, ou, après l'avoir numérisé, par courrier électronique.

Dans l'attente,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Signature
Pour Paysages de France, Nom

5, place Bir-Hakeim
38000 Grenoble
Tél. : 04 76 03 23 75
Tcp : 04 69 96 30 77
contact@paysagesdefrance.org
<http://paysagesdefrance.org>

* Cf. communiqué de presse diffusé le 11 juin 2008 par le ministère de l'Écologie.

** L'association Paysages de France, dont l'expertise en matière d'affichage publicitaire, d'enseignes et de préenseignes est reconnue au niveau national, peut apporter informations et conseils aux communes ou EPCI désireux d'agir dans ce domaine.

Élections municipales 2014

L'affichage publicitaire en question(s)

Dans le cas où vous seriez élu(e), vous engagez-vous à :

1/ Faire en sorte que la réglementation en vigueur soit strictement respectée ?

OUI NON

2/ Faire en sorte que votre commune ou l'EPCI auquel elle appartient mette en place un règlement local de publicité (RLP) :

assurant à tous les administrés un même niveau de protection de leur cadre de vie ?

OUI NON

réduisant le nombre ainsi que la surface des panneaux publicitaires, enseignes et préenseignes ?

OUI NON

interdisant les dispositifs les plus agressifs ?

OUI NON

3/ Consulter Paysages de France (dans le cadre de conseils strictement bénévoles) ?

OUI NON

Commune deGrenoble.....

Nom et prénom...Eric Piolle.....

Adresse électronique.....

Formation éventuellement représentée.....Grenoble une ville pour tous ...

Questionnaire à renvoyer :

M. Mme

Adresse :

.....

@ :

Tél. :

.....